

**ASSOCIATION FIDS67
FONDS DEPARTEMENTAL
D'INDEMNISATION DES DEGATS DE
SANGLIERS DU BAS-RHIN**

**34, rue de l'Expansion
67150 ERSTEIN**

**SIREN : 488 158 015
APE : 94.99Z**

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

EXERCICE au 31 janvier 2026

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE SOCIAL

DU 1^{er} février 2025 AU 31 janvier 2026

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

En application de l'article R.612-7 du code de commerce, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Wingersheim, le 06 avril 2026

**Le Commissaire aux comptes
Sabine JACOB**



JACOB Sabine
2 Rte de Krautwiller
67170 WINGERSHEIM
N°Siret: 812 371 102 00011